

E-Journal KINSHASA

Bon
week-
end

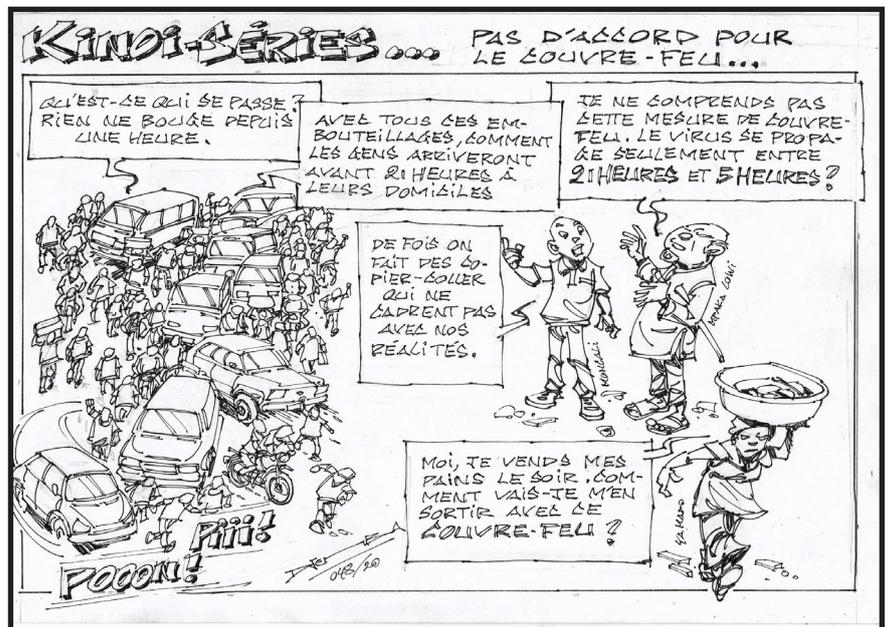
Tri-hebdomadaire d'informations générales, des programmes TV, Radio et Publicité - 2^{ème} année - n°0109 du samedi 19 décembre 2020
Fondateur : EALE IKABE - Directeur de la publication : BONA MASANU - Tel. : +243840748000 - e-mail: agencetempslibre@gmail.com
- Facebook: EJournal Kinshasa - youtube : E télé temps libre (cliquez et s'abonner gratuitement) - www.e-journal.info

Depuis hier soir

RDC : couvre-feu de 21h à 5h



Meilleurs Voeux
2021
E-Journal
Kinshasa
JPEIKB65
La Rédaction
Bona Masanu
Herman Bangi Bayo
Ricky Kapiamba
Djeis Djemba
éloges
communication
Amin Schwartz



Etat de droit

Le Monsieur anti-corruption de Fatshi sous MAP

Le Parquet Général près la Cour d'Appel de Kinshasa-Gombe a placé, vendredi 18 décembre, en détention préventive, le coordonateur de l'Agence de Prévention et de Lutte contre la Corruption (APLCR). Le Parquet enquête sur les accusations de corruption portées contre l'équipe de l'APLC dans l'affaires Acces Bank.

Gislain Kikangala, coordonnateur de l'APLC, Bondeke Bo et Nanza Luzy, tous directeurs des opérations à l'APLC ont été convoqués par le Parquet général ce même vendredi 18 décembre 2020 à 14h. Cette convocation est intervenue quelques heures après la publication, par le cabinet du président de la République, d'un communiqué appelant à des investigations et encourageant des sanctions exemplaires à l'endroit des corrompus si les accusations s'avèrent vraies. En effet, les animateurs de l'agence anti-corruption ont été cités et accusés d'avoir perçu 30 mille dollars US de l'Acces Bank, soupçonnée de participer

dans le blanchiment d'argent et au soutien du terrorisme.

Une vidéo, qui circule sur les réseaux sociaux,



montrant quelques personnes, identifiées comme agents de l'APLC, en train de percevoir une somme d'argent. Pourtant, cette agence a été créée par le président de la République pour faire face à la corruption et le blanchiment dans le pays, qui sont devenus monnaie courante à tous les niveaux.

Les messieurs anti-corruption de Fatshi se sont-ils fait corrompre ?

La question réveille l'Etat de droit qui veut à tout prix

voir clair dans ce dossier. Plusieurs analystes ont mis le voeu de voir les coupables dans cette affaire être sanctionnés sévèrement pour sauver ne fût-ce que l'honneur du pays. " Si l'agent anti-corruption est corrompu, c'est que le pays a 4 pattes en l'air", a regretté un internaute.

RK

Sommaire

Le Monsieur anti-corruption de Fatshi sous MAP (P.2)

Voici le monstre qui contraint au couvre-feu (P.3)

Et si la Covid-19 était un allié politique de Fatshi (P.4)

Magloire Kabemba veut voir clair sur l'occupation du terrain Triomphal (P.5)

Fidèle Babala : " Félix Tshisekedi a pris une décision courageuse" (P.6)

Jean Pierre François Nimy Nzonga : fondateur de Yeye national et auteur de dictionnaire des immortels de la musique congolaise moderne (P.7)

Escapade dominicale au Cap de Bonne Espérance (Pp.8-9)

Victor Longomba Besange alias Vicky : le chanteur de charme (P.10)

Naweli boboto de Vicky Longomba : je suis victime de ma gentillesse (P.11)

Mise en lumière des talents intrinsèques et capacités plurielles de Grand Kallé... (P.14)

MBOTÉ SOURIEZ

Disponible sur www.mbote-souriez.com Téléchargement gratuit

Voici le monstre qui contraint au couvre-feu

C'est la chanson du weekend. Le couvre-feu, instauré par l'Etat congolais, en vue de limiter la propagation du coronavirus, fait parler à cause non seulement de sa mission, celle de protéger la santé publique, mais aussi à cause du scepticisme de plusieurs Congolais quant à l'existence de la pandémie de Covid-19 en RDC. En effet, la deuxième vague de Covid-19 cause déjà ses dégâts. Les autorités du pays ont décidé d'aller à l'assaut par le couvre-feu à partir du 18 décembre. "La deuxième vague de la pandémie à coronavirus est très mortelle", avait averti le docteur Jean-Jacques Muyembe, secrétaire du Comité multisectoriel de riposte contre cette pandémie. Voilà que son alerte a trouvé du répondant. Le président de la République a convoqué et présidé, mardi 15 décembre 2020, une réunion en présence de plusieurs autorités du gouvernement et militaires pour renforcer les mesures barrières. Le déclic de cette réunion est les chiffres alarmants et interpellateurs sur la Covid-19 de la journée de mardi. Pour cette journée, 345 nouveaux cas ont été confirmés, dont 298 à Kinshasa, 29 au Kongo Central, 12 au Maniema, 4 à l'Equateur et 2 dans le Haut-Katanga. C'est donc le pic de la semaine qui a obligé les autorités à prendre des mesures urgentes de limitation de la propagation de cette pandémie. A l'issue de la réunion autour du président de la République, des mesures sont levées pour éviter la deuxième vague. Dans le compte rendu lu par le porte-parole du gouvernement, Jolino Makelele, un couvre-feu, qui ira de 21h

à 5h, sera lancé à partir du 18 décembre, date indiquée dans le même document pour le début de l'application des mesures prises. Il a également mentionné l'application stricte des gestes barrières, notamment le port obligatoire et correct des masques, la distanciation physique, le lavage des mains et la prise obligatoire de température ; l'interdiction des marches publiques, des productions artistiques et des kermesses, l'interdiction



des cérémonies festives et des réunions de plus de dix personnes ; la poursuite des compétitions sportives à huis clos. Si les Kinois, d'une manière particulière et Congolais d'une manière générale, étaient déjà habitués aux gestes barrières, la mesure de couvre-feu ne leur est pas familière. D'où le débat public autour de cette décision. Comment s'exécutera-t-elle? Comment les services de sécurité se comporteront-ils? Pour quelle finalité cette mesure est-elle prise? Ce sont là les quelques questions qui ont tarudé l'opinion publique. La première journée de l'application du couvre-feu a vu la pluie se mêler. Tous les Kinois, qui s'empressaient à quitter leurs lieux de travail pour gagner leurs domiciles, ont été trahis par la difficulté du transport en commun.

La rareté des bus, dans les arrêts de bus, a été perceptible. Ce qui a obligé des foules immenses à se débrouiller autrement. Les conducteurs de rares bus qui se sont présentés ont haussé le prix de transport ou réduit la longueur du tronçon par la célèbre pratique "de demi terrain". Ce qui a été dur pour cette population.

Alors qu'elle faisait face à ce casse-tête, en tête elle craignait que 21h sonne sans qu'elle soit déjà arrivée à domicile. Là, la

crainte est de rencontrer les agents de l'ordre, commis à l'exécution du couvre-feu. Avec eux, il n'est toujours pas sûr d'avoir une bonne entente. La peur de voir le couvre-feu qui ouvre le feu était perceptible chez plusieurs. La dame la pluie est venue, elle aussi, arroser la terre sèche de Kinshasa. Il a plu abondamment. Ce qui a contraint plusieurs Kinois à s'abriter quelque part mais dans la crainte d'entendre 21h sonner.

Les mesures

Outre le couvre-feu, l'arrêté qu'a pris le vice-premier ministre, ministre de l'intérieur a précisé que les décisions du chef de l'Etat, prises lors de la levée de l'état d'urgence en rapport avec l'organisation des deuils restent en application. Les corps des morts seront acheminés de la morgue directement

au lieu d'inhumation. Le port des masques reste obligatoire dans les lieux publics y compris les transports publics et privés. Les nouvelles mesures contre la deuxième vague obligent que la rentrée académique, déjà tardive, soit repoussée à une date ultérieure. Elles précipitent les vacances de Noël pour les élèves du secondaire et du primaire. Ceux du primaire finissaient déjà les examens du premier trimestre. Les églises et les débits de boisson ont été appelés à fonctionner normalement, sous le respect des mesures indiquées, avant 21h, l'heure du couvre-feu.

L'Etat a également renforcé la mesure de test obligatoire pour les voyageurs internes et ceux en provenance de l'étranger ainsi que ceux en partance pour l'étranger. Il a également noté que, la circulation pendant le couvre-feu des personnes munies de l'autorisation spéciale de l'autorité provinciale, à l'exception des personnes se trouvant dans la situation d'urgence sanitaire et le contrôle strict de l'application de la présente mesure par la Police nationale congolaise.

Plusieurs analystes préconisaient un nouveau confinement, mais à la place, c'est le couvre-feu. Cependant, depuis le début de l'épidémie, déclarée le 10 mars 2020, le cumul des cas est de 14.942, dont 14.941 cas confirmés et 1 cas probable. Au total, il y a eu 364 décès (363 cas confirmés et 1 cas probable) et 12.859 personnes guéries. Le test Covid-19 est gratuit pour tout le monde en République démocratique du Congo. Cependant, le test des voyageurs est payant à 30 dollars américain

Le couvre-feu pour empêcher le feu

Et si la Covid-19 était un allié politique de Fatshi

Jusqu'à la preuve du contraire, une grande partie de l'opinion congolaise ne croit pas en l'existence de la pandémie de coronavirus dans son pays au degré présenté par les autorités. Plusieurs Kinois admettent que cette maladie existe et sévit mais à des proportions bien moindres que celles médiatisées. Si lors de la première vague de cette pandémie, le souci d'empocher l'argent était déniché dans le chef des autorités qui s'étaient précipitées à déclarer cette maladie entre les murs congolais, la deuxième vague pousse certains analystes à évoquer les enjeux sécuritaires. Ils seraient ainsi la cause de l'instauration du couvre-feu, annoncé dès vendredi 18 décembre.

En effet, pour une certaine opinion, l'idée du couvre-feu ne serait qu'une dissimulation du pouvoir en place qui limiterait contre la survenance d'un éventuel coup d'Etat. Selon les ténors de cette thèse, l'idée d'ordonner le couvre-feu est venue des « rumeurs » sur un éventuel coup d'Etat contre le président de la République. Ce, après avoir renversé les rapports des forces politiques dans ce qui paraît être le déboulonnage du système Kabila.

Les menaces comme "o kolia mbuma", "on ne joue pas avec le feu", "le pays

va reculer de 50 ans si Fatshi ne respecte l'accord secret qui l'a amené au pouvoir", pèsent sur la mémoire sécuritaire de la République qui n'est pas d'ailleurs homogène. Certains officiers



militaires et policiers font toujours allégeance à l'ancien président de la République.

Ce qui explique les appels incessants à la déclaration de loyauté envers l'actuel président de la République. Mais les fins limiers ne laissent aucun détail à côté. Après la crise institutionnelle, avec la déchéance du Bureau FCC de l'Assemblée nationale, Joseph Kabila a pu voyager pour le sud du pays, considéré comme son fief. Pendant

ce temps, son épouse, Olive Lembe, est allée au Sud Kivu. Une fuite de Kinshasa, devenu un danger pour leur sécurité ou un repli stratégique? La question présage tout de même un « ça ne va pas

» entre les deux hommes forts de la RDC.

Les deux partenaires de l'alternance ne se regardent pas comme en janvier 2019. A ce jour, chacun estime que le danger viendrait de l'autre et vice-versa. Félix Tshisekedi sait que Kabila a encore un « contrôle » sur plusieurs officiers supérieurs et généraux au sein de l'armée, de la police et des services secrets. Il peut ainsi s'en servir s'il voudrait déstabiliser le

pays, comme ont estimé certains membres du camp présidentiel.

D'où il faut être prudents et clairvoyants. C'est dans cette optique que la crise sanitaire serait exagérée dans le but de permettre les services de sécurité de parer à toute éventualité. Le président civil de la RDC a-t-il ainsi la Covid-19 comme allié pour poser les fondements de sa politique? C'est le cas de le dire car tous les changements qu'il a opérés dans l'évolution politique du pays, l'ont été pendant la crise sanitaire. Avec la Covid-19, Félix Tshisekedi a pu se débarrasser de son directeur de cabinet, devenu gênant et assis sur plusieurs dossiers compromettants. Il va réussir à débouter toutes les taupes de son entourage qui faisaient fuiter les informations secrètes de la présidence. Il reprendra la main sur les soupçons d'empoisonnement de plusieurs membres de son cabinet. Mais le coup fatal arrivera avec les ordonnances du 17 juillet relatifs au remue-ménage dans l'armée et justice. Aujourd'hui, encore la deuxième vague de la Covid-19 semble mise à contribution pour faire échec à ceux qui veulent mettre la RDC à feu et à sang.

Magloire Kabemba veut voir clair sur l'occupation du terrain Triomphal

Le député provincial Magloire Kabemba a adressé une question orale avec débat au ministre provincial de la ville de Kinshasa en charge des infrastructures et travaux publics. D'après la correspondance adressée à ce membre de l'exécutif provincial, jeudi 17 décembre, cet élu de la commune de Kasa-Vubu veut avoir des éclaircissements sur la « cession du terrain situé sur le boulevard Triomphal pour l'érection d'une station de traitement des eaux usées ».

« En effet, la population de la commune de Kasavubu a été surprise de constater qu'un matin le terrain dont question venait d'être délimité par une palissade en tôles galvanisées sans qu'au préalable il ne lui ait été communiqué les raisons de cette occupation. Pourtant cet espace sert à la jeunesse comme aire de jeu pour la pratique de football ainsi que pour des séances d'apprentissage à la conduite automobile. Cet espace sert également à la tenue des activités socioculturelles », a rappelé l'élu provincial. C'est ce qui l'a poussé à adresser 12 questions au ministre provincial des infrastructures et travaux publics, à savoir : Quel est le fondement juridique de

l'occupation de l'espace concerné et quel en est l'objet? Pouvez-vous nous attester que des études d'impact environnemental et social ont-elles été menées avant l'occupation de ce terrain pour l'érection d'une station de traitement

boues de vidange, selon le cas? L'élu de Kasa vubu questionne aussi sur: À quoi seront réutilisés les produits de la station de traitement ?

Au regard de la réutilisation de ces produits et du plan d'aménagement de la zone où se trouve le site

du vidange des fosses septiques et de l'image ou de la vue à laquelle seront soumis les Kinois et Kinois en voyant s'aligner sur le boulevard triomphal des dizaines de camions bloquant chacun son tour pour accéder à l'intérieur de la station de traitement ?

Qu'est ce qui a déterminé le choix du site situé le long du boulevard triomphal au lieu d'un autre? La ville de Kinshasa est elle saturée au point de manquer de site approprié à un tel ouvrage? Sachant que même dans les pays développés qui disposent des moyens colossaux et en pointe de la technologie, les stations de ce genre sont toujours implantées en dehors du centre ville, mieux en périphérie. Quel est le coût de construction de cet ouvrage et de gestion de ce projet ? Quel modèle économique pensez-vous mettre en œuvre pour la gestion de ce projet? Quelle garantie pouvez vous donner à la population sur la pérennisation d'un tel projet dont les conséquences écologiques peuvent être catastrophiques si les moyens venaient à manquer pour sa gestion? surtout à cet endroit ?



des eaux usées?

Et aussi : Quelle différence faites-vous entre une station de traitement des eaux usées et une station de traitement des boues de vidange? Par quel moyen ou voie sera acheminé sur site la matière première que cette station sera appelée à traiter ? Par Réseaux d'assainissement ou camions vidangeurs ou bloquant? Pouvez-vous nous dire quelle est la technologie qui sera utilisée pour la gestion de ces eaux usées ou des

choisi, pensez-vous que ce site est approprié pour accueillir un tel ouvrage? Ne trouvez vous pas que la proximité d'un bassin de production agricole et celle d'un cours d'eau longeant le site serait plus indiqué pour servir de site approprié à l'implantation d'une station de traitement des eaux usées ou de traitement des boues de vidange ? Avez-vous pensé aux effets désagréables et nauséabonds des odeurs que dégagent les eaux et boues qui sortent

Avec Actu 30 /via
mediacongo.net

Contact : +243 840 74 8000 — www.e-journal.info — agencetempslibre@gmail.com; redaction@e-journal.info

Ensemble, nous pouvons faire des tas de choses

Fidèle Babala : " Félix Tshisekedi a pris une décision courageuse "

Réagissant dans un entretien accordé au **Courrier de Kinshasa** sur le discours du président de la République devant le congrès, **Fidèle Babala**, haut cadre du **Mouvement pour la libération du Congo (MLC)** de **Jean-Pierre Bemba**, de manière ouverte, donné la position de son parti sur la situation politique congolaise.

Le Courrier de Kinshasa (LCK) : Fidèle Babala, vous avez certainement suivi le discours du président de la République. Quelles sont vos impressions ?

Fidèle Babala (FB) : Je crois qu'il y a eu alternance en 2019 à la suite des élections tenues en 2018. De tous les discours que Félix Tshisekedi a eu à tenir, celui du 6 décembre est le premier dans lequel on le retrouve dans une posture de chef de l'Etat. Tout simplement parce que le pays était pris en otage par un groupe d'individus par le biais d'un fameux deal dont nul ne maîtrise les tenants et les aboutissants. Donc, il fallait une décision courageuse pour libérer le pays. Je crois que c'est chose faite. Et ce qui se passe à l'Assemblée nationale est un signal fort.

LCK : En quoi ce qui se passe à l'Assemblée nationale serait un signal fort alors que ce n'était qu'un ras-le-bol exprimé par des députés face aux membres du bureau ?

FB : Il faut savoir lire les lignes de l'histoire et se mettre aussi dans le sens de l'histoire. Ce qui s'est passé à la chambre basse du Parlement n'est pas une requalification de la majorité, comme d'aucuns peuvent le penser. Mais c'est plus un indice pour dire que la majorité est fiable. La majorité serait solide, leur bureau n'allait pas tomber.

Je vous rappelle que d'après les indications de la dernière élection, le camp du Front commun pour le Congo (FCC) avait obtenu plus d'élus au sein de l'hémicycle. Cette pétition est venue



non pour démontrer que les gens ont redécouvert la conscience collective qu'ils avaient hier mais plutôt le sens du courage pour se défaire des ordres et du dictat de la fameuse autorité morale.

LCK : Depuis 2015, les Congolais étaient habitués à ne passer que des fins d'années rouges. Ce bras de fer engagé entre les deux partenaires n'est-il pas un retour à la case de départ ?

FB : C'est difficile de revenir à la case de départ quand on est au fond du trou. La seule alternative possible est de se mettre à chercher un moyen pour remonter à la surface. Je crois que ce qui se passe actuellement est un motif d'espoir pour le pays dans le sens où on est tombé trop bas. On a banalisé un bon nombre de choses, même la violence récurrente qu'il y a dans l'Est, on a tendance à la banaliser alors qu'il s'agit de la vie de la nation. On ne peut pas accepter cela. Nous devons mettre fin à cette violence devenue endémique dans l'est du pays.

LCK : Après le discours tant attendu du président de la République, quelle

est la position actuelle du MLC ?

FB : Je vais vous faire redescendre puis que vous êtes suspendus en l'air et que les lois de la pesanteur ne vous le permettent pas. Ce

sont des préoccupations que tout le monde partage quand on parle de la paix dans l'Est, de la gouvernance, de la démocratie. Bref ce sont des constats que toute personne normalement constituée et moyennement intelligente en termes de bon père de famille doit pouvoir percevoir. Ce n'est parce que nous sommes le MLC que quand une chose est bonne, on doit le nier. Non, nous partageons cela et nous le partageons si bien que nous disons : ce sont des obstructions au développement de notre pays. Si vous avez bien lu le communiqué, c'est le terme qui transparait au dernier paragraphe pour dire que nous souscrivons aux préoccupations soulevées par le chef de l'Etat.

LCK : Est-ce une manière de dire que vous adhérez à l'Union sacrée ?

FB : Mais qui a défini l'Union sacrée ? Qui en a défini les termes ? Idéologiquement peut être ? Quelle est l'idéologie qui est portée par l'Union sacrée ? Je vous dis que nous sommes des libéraux. En ce qui nous concerne, je ne suis pas le porte-parole des autres partis politiques, mais il y a un minimum qui doit nous

fédérer tous. Nous sommes nantis d'un cerveau qui fonctionne et nous devons nous réunir pour le Congo.

LCK : Jean Pierre Bemba pressenti Informateur ?

FB : C'est vous qui le dites. Je ne répondrai à la question. Je n'ai pas une boule de crystal.

LCK : A ce qu'il parait que sa garde a été renforcée, des militants du MLC ont été aperçus aux côtés de ceux de l'Union pour la démocratie et le progrès social au niveau de l'Assemblée nationale. Une marche de soutien aux consultations du chef de l'Etat qui était organisée par le MLC/Mbandaka a été empêchée, ajoutée à cela le communiqué signé par lui-même. Ne sont-ils pas des éléments qui présagent un tel acte ?

FB : J'aimerais restituer l'histoire du renforcement de la garde dans son état réel. Je ne sais par quelle magie ce message qui est censé être secret-défense s'est retrouvé dans les réseaux sociaux. D'abord, quand vous le lisez bien, ce message était destiné au responsable de la logistique ; il n'était pas question de renforcer en nombre puisqu'il a déjà une garde à Gemena en tant qu'ancien vice-président de la République. Je ne vous donnerai pas le nombre. Le message demande qu'on donne quatorze Kalachnikov et des munitions qui vont avec. C'est pour Gemena et non pour Kinshasa.

LCK : Qu'en est-il de la coalition Lamuka, puisque le MLC semble faire cavalier seul ?

FB : Je ne suis pas de Lamuka : c'est Jean-Pierre Bemba qui est membre. moi, je suis du MLC et je ne peux parler que de mon parti.

Adiac - Congo / MCP

Jean Pierre François Nimy Nzonga : fondateur de Yeye national et auteur de dictionnaire des immortels de la musique congolaise moderne

Je le connais depuis mon jeune âge car ami à ses frères notamment Bouboul et Tati (paix à leurs âmes), le sénateur honoraire Coco et l'emblématique grand-frère le premier d'entre eux Mayidika, ancien directeur de cabinet de Mobutu. Pour revenir à mon Homo, je sais qu'il est parti trop tôt en Belgique, je dirais même il est de la première vague des étudiants congolais qu'on appelait les Belgicains. Pour s'occuper durant les vacances, il fonde en 1964 avec un groupe d'amis le premier groupe musical des Congolais de l'étranger. Peu avant de regagner le pays, avec dans ses bagages un diplôme du secondaire belge et une licence en sciences politique et diplomatique, il accompagne de temps en temps au studio des musiciens congolais de passage en Belgique. Par

la suite, il deviendra à la fois l'ami, le petit-frère et le confident pour certains. C'est à ce titre qu'il va décider d'écrire pour la postérité "le dictionnaire des immortels de la musique congolaise moderne", véritable ouvrage de référence. Il l'a encore démontré le 16 décembre 2020 lors de la journée de l'hommage à Grand Kalle pour ses 90 ans qu'il était le gardien du temple pour ne pas dire qu'il était dans les secrets des dieux. Tenez, c'est lui qui m'apprend, après



plus de 40 ans de métier et des recherches, que le Grand Kalle, en sa qualité de musicien chanteur de studio, il chantait les chansons de tout le monde et n'avait pas assez de temps d'écrire ses propres chansons. Il m'a encore appris avec force détails que dans tous les domaines de notre musique, il était premier partout : à fonder

un orchestre moderne, à fonder une maison d'édition et à distribuer les instruments de musique. Dans un autre registre, politique celui-là, je sais qu'il démarre en politique très jeune en qualité de conseiller de Mandrandele ; il passe par la JMPR, à l'époque passage obligé et devient haut -fonctionnaire puis ministre. Âgé de 74 ans, il réside actuellement entre Bruxelles et Kinshasa et vit de ses consultations d'expert politique et économique. Pour s'adresser à lui, il faut tourner sa langue 70 fois, il est un vrai Nimy possédant en prime le parler franc avec les mots justes pour le dire. Fier de toi mon homo et grand frère du terroir.

Escapade dominicale au Cap de Bonne Espérance

De tout mon séjour, en qualité de résident avec femme et enfants d'abord à Johannesburg et ensuite à Pretoria en Afrique du Sud, j'ai eu le privilège grâce à des agences de voyages d'effectuer des voyages en couples à des tarifs préférentiels dans pratiquement toutes les grandes villes de l'Afrique du sud en formule sans portefeuille (tout payé à l'avance pour une prise en charge complète).

De toutes ces visites, j'étais et je reste marqué par ma visite au Cap de Bonne Espérance, situé à la province Occidentale de l'Afrique du sud. C'était un deuxième dimanche du mois de décembre 2008. Nous étions, mon ex épouse et moi, en escapade le week-end au Cap Vert à l'hôtel Protea après le brunch du matin. De l'hôtel, un autobus est venu nous prendre pour nous conduire en visite au Cap de Bonne Espérance

dans l'Océan Atlantique. Après une heure de route bien asphaltée et forêt bien taillée, où sortaient des singes et autres



bêtes sauvages (bien gardés et nourris), nous arrivons à notre première barrière. Le chauffeur-guide descend avec nos passeports pour nous faire enregistrer et s'acquitter des droits d'entrée.

Nous changeons d'autobus pour prendre place à bord de l'autobus du site touristique du Cap.

A bord, à part nous, il y avait d'autres touristes, toutes nationalités confondues mais un léger avantage aux Asiatiques.

Arrivés sur place, on y trouve plus de monde et il nous a fallu une demi-heure pour qu'on serve le welcome drink. Première surprise, le gérant sud-africain d'origine congolaise me parle en lingala : " ndeko eza rare na yamba ba Congolais awa". Etonné, je n'avais pas de réponse.

Après, nous avons rejoint un groupe de touristes pour assister à cette magnifique rencontre entre deux Océans : Atlantique et Indien qui se repoussent, aucun ne se mélangeait à l'autre. Spectacle beau à voir, suivi des séances photos, avec des appareils photo jetables, à usage unique). Et comme c'était au mois de décembre, le soleil de plomb était au rendez-vous ce jour-là. Après un moment de bonheur partagé dans la plage, nous sommes rentrés dans le Complexe commercial pour le repas. Après avoir pris un plateau de repas, nous avons fait la queue comme tout le monde. Escapade inoubliable.

Pour des amples informations vous trouverez ci-dessous une description en collaboration de Wikipédia.

Souvenir de mémoire de EIKB65

Cap de Bonne-Espérance

Le cap de Bonne-Espérance est un promontoire rocheux sur la côte atlantique de l'Afrique du Sud, à l'extrémité de la péninsule du Cap située au sud de la ville du Cap et qui ferme à l'ouest la False Bay (traduction anglaise du terme signifiant « fausse baie » ou Valsbaai en afrikaans). Ce promontoire rocheux se termine à Cape Point, à 2 km du cap de Bonne-Espérance proprement dit. C'est une réserve naturelle parcourue de sentiers côtiers.

Le cap de Bonne-Espérance n'est pas le point le plus au sud de l'Afrique ni le point de division entre les océans Atlantique et Indien, ces caractéristiques revenant

au cap des Aiguilles, situé à 149 km à l'est-sud-est, à l'ouest de Struisbaai (en). Cependant, lorsque l'on suit la côte depuis l'équateur, le cap de Bonne-Espérance marque le point où l'on commence à voyager plus vers l'est que vers le sud. Ainsi, contourner le cap, ce qu'ils firent en 1488, était un objectif dans les efforts des Portugais pour établir des relations commerciales directes avec l'Extrême-Orient.

À l'instar du cap Horn, autre célèbre grand cap de l'océan Atlantique Sud, le cap de Bonne-Espérance eut, et a encore, une grande importance pour la navigation. Le terme « cap de Bonne-Espérance » fut

aussi utilisé pour nommer la première colonie du Cap établie en 1652. Un peu avant la formation de l'Union sud-africaine, en 1910, la région fut appelée province du Cap.

Histoire

Certains pensent que, avant que des explorateurs européens n'atteignent le cap de Bonne-Espérance, des marchands et explorateurs chinois, arabes ou indiens auraient aussi pu l'avoir visité (depuis la côte Est de l'Afrique) et avoir gardé la trace de ces visites. Les vieilles cartes mondiales comme celle de Kangnido et Fra Mauro, dessinées avant 1488, accréditent cette thèse. Al

Biruni, un savant persan du XIe siècle, est le premier à préfigurer l'existence d'une route permettant de contourner l'Afrique pour rejoindre l'océan Atlantique. Les Portugais s'engagent dès le début du XIVe siècle dans l'exploration de l'Afrique noire en vue de s'approvisionner directement en or. Le cap de Bonne-Espérance fut atteint pour la première fois par les Portugais en janvier 1488. Le franchissement par le Sud de l'Afrique relève sans doute davantage de préoccupations liées à ces approvisionnements en or plutôt qu'un hypothétique itinéraire vers les Indes. En

Suite en page 9

Cap de Bonne-Espérance

Suite de la page 8

tous cas, les progrès dans la navigation (boussole, gouvernail d'étambot, portulan...) permettent aux Portugais de naviguer toujours plus loin[5]. Lors de son exploration par l'ouest le long de la côte africaine, la flotte commandée par Bartolomeu Dias est emportée vers le sud. Celui-ci, pensant qu'il a dépassé le point le plus méridional du continent, continue vers l'est et ne rencontre aucune terre. Il se dirige alors vers le nord jusqu'au Rio do Infante (actuel Great Fish River), puis fait demi-tour sous la pression de son équipage, et revient en longeant les côtes. Au niveau de l'actuel False Island, Bartolomeu Dias érige un padrao dont les restes ont été retrouvés lors de fouilles en 1938. C'est donc sur le chemin du retour qu'il peut s'approcher du cap qu'il baptise d'abord «Cabo Tormentoso», cap de la Tourmente, en raison des vents qui y sévissent. Le cap est rebaptisé par Jean II roi du Portugal en « cap de Bonne-Espérance» car les Portugais ont désormais « bon espoir » d'arriver bientôt aux Indes.

Les Portugais construisirent deux balises pour la navigation, les croix de Dias et de Da Gama en hommage à Vasco de Gama et Bartholomeu Dias comme étant les explorateurs qui furent les premiers cités pour avoir atteint le Cap. Quand elles sont alignées, les croix pointent vers le Whittle Rock, un grand danger toujours submergé pour les bateaux dans la False Bay. Le pays autour du cap était habité par les Hottentots quand les Néerlandais s'y installèrent pour la première fois en 1652. Ils devaient être environ 50 000, les Hollandais les appréciaient surtout pour leur bétail.

L'administrateur colonial Jan van Riebeeck établit un camp de ravitaillement

pour la Compagnie néerlandaise des Indes orientales à environ 50 km au nord, au bord de la baie de la Table le 6 avril 1652. En se développant, ce camp devint Le Cap. Des dépôts de nourriture fraîche étaient vitaux pour les longs voyages le long de l'Afrique et Le Cap fut connu comme la «Taverne des mers».

Le 31 décembre 1687, un premier groupe de 22 huguenots quitta les Provinces-Unies à bord du premier navire affrété par la Chambre de commerce de Delft. À la suite de la révocation de l'édit de Nantes, ils avaient fui la France et s'étaient réfugiés aux Pays-Bas pour fuir les persécutions religieuses comme le huguenot Pierre Joubert, qui venait de La Motte-d'Aigues. La Compagnie néerlandaise des Indes orientales ayant besoin de fermiers expérimentés (vignerons, spécialistes de l'olivier) afin de cultiver les terres riches en alluvions du Cap, le gouvernement néerlandais Simon van der Stel y vit une occasion pour les huguenots. En tout, près de 277 huguenots s'installèrent dans la colonie néerlandaise, sur des terres dans la vallée d'Olifantshoek rapidement rebaptisé Franshoek (littéralement « le coin des Français » en afrikaans). La colonie grandit peu à peu durant 150 ans et s'étendit sur des centaines de km au nord et au nord-est.

Le Royaume-Uni envahit et occupa la colonie du Cap en 1795 (la « première occupation ») mais en abandonna le contrôle en 1803. Cependant, les forces britanniques revinrent le 19 janvier 1806 et occupèrent à nouveau le Cap (la « seconde occupation »). Le territoire fut cédé au Royaume-Uni par le traité anglo-néerlandais de 1814 et depuis fut administré comme colonie du Cap. Il resta une

colonie britannique jusqu'à l'incorporation à l'Union Sud-Africaine indépendante en 1910 (connue maintenant comme république d'Afrique du Sud).

Géographie

Le cap de Bonne-Espérance est situé à la jonction de deux courants maritimes très différents, un courant froid « Benguela » à l'ouest et un courant chaud, le courant des Aiguilles, à l'est. Le cap de Bonne-Espérance n'est pas le point le plus austral de l'Afrique, le point le plus au sud de ce continent étant le cap des Aiguilles plus au sud-est.

La péninsule est devenue réserve naturelle en 1938 et a été incorporée dans le Cape Peninsula National Park en 1998. En 2004 le parc a été renommé en Table Mountain National Park. Il s'étend sur 7 770 hectares et possède 40 km de côtes entre Schuster's Bay à l'ouest et Smitswinkel à l'est.

Le plateau se termine par deux promontoires : le cap de Bonne-Espérance et Cape Point (pointe du Cap).

Faune

Avec ses divers habitats, allant de montagnes rocheuses à des plages et la mer ouverte, le cap de Bonne-Espérance est habité par plus de 250 espèces d'oiseaux, dont le manchot du Cap. Les oiseaux de buisson tendent à être rares à cause de la nature du fynbos. Cependant, lors de la floraison, les proteas et les ericas attirent les nectariniidæ, les promerops et d'autres espèces recherchant du nectar. Durant la plus grande partie de l'année, il y a plus de petits oiseaux dans les taillis de la côte que dans le fynbos. Les grands animaux sont peu présents au cap de Bonne-Espérance, mais il y a une richesse de petits animaux comme des lézards, des serpents, des tortues et

des insectes. On y trouve aussi de vastes troupeaux de zèbres, d'élands et une grande variété d'antilopes. Les petits mammifères comprennent le daman des rochers, la Rhabdomys pumilio, la mangouste d'eau, la loutre à joues blanches du Cap et le daim. Des babouins — les chacmas — et des autruches habitent aussi la région.

On y observe aussi des baleines. La baleine franche australe est l'espèce la plus fréquente dans la baie de False Bay entre juin et novembre. D'autres espèces communes comprennent la baleine à bosse et le rorqual de Bryde. On y voit aussi des otaries, des phoques et des dauphins obscurs, ainsi que très probablement des orques.

La position stratégique du cap de Bonne-Espérance entre deux grands océans fournit une grande diversité de vie marine. Il y a une grande différence entre le côté ouest et le côté est du cap à cause de la différence de température de la mer.

Flore

Le cap de Bonne-Espérance est une partie intégrale du royaume floral du Cap, le plus petit mais le plus riche des six royaumes floraux du monde. Il comprend 1 100 espèces de plantes indigènes dont un bon nombre sont endémiques. Il y a deux types de fynbos (buissons fins), le fynbos côtier sur les sables alcalins et le fynbos sur les sols acides. Les plantes caractéristiques des fynbos comprennent des Proteas, des Ericas et des Restios (en). Certaines des plantes les plus connues appartiennent à la famille des proteacées avec vingt-quatre espèces.

Beaucoup de fleurs cultivées ont aussi leur origine dans le fynbos comme les géraniums, les freesias, les marguerites et les iris.

Victor Longomba Besange alias Vicky : le chanteur de charme

Né à Kinshasa, le 13 décembre 1932, il évolue, à l'âge de six ans, dans la chorale de l'école primaire Saint Joseph de la paroisse Sainte Anne avec son ami Joseph Kabasele. En 1952, Vicky Longomba intègre la maison d'édition CEFA (compagnie d'enregistrement du folklore africain) sous la direction du Belge Bill Alexandre. Parmi d'autres sociétaires de cette maison, Brazzos, Roger Izeidi, Roitelet Moniania étaient là. Durant quatre ans, il est employé à temps partiel comme chanteur et participe aux enregistrements et au même moment il poursuit ses études de comptabilité. Découvert par Papadimitriou des éditions Loningisa, il l'engage comme aide-comptable. Il est utilisé de temps en temps au studio pour les enregistrements. Il chante et compose des œuvres accompagné par des musiciens de cette écurie à l'instar d'Essous,

Franco, Rossignol, Pandi, Dessoins, Delalune, etc. Il forme un duo tonitruant avec Rossignol dans des chansons comme

Il intègre le groupe après le départ d'Essous, Rossignol, Pandi, Roitelet vers les éditions Esengo. Il va renforcer le groupe



"Tongo s'elangwisi", "Lina", "Chérie akeyi atiki nga", etc., et ses propres compositions telle "Vielong Julie". Malgré qu'il prend part aux enregistrements des sociétaires des éditions Loningisa, Vicky Longomba ne fait pas partie au départ de l'effectif de l'orchestre Ok Jazz, fondé le 6 juin 1956.

en 1957 avec l'arrivée d'Edo Ganga, Célestin Kouka, Brazzos. Vicky Longomba participe aux enregistrements des œuvres comme "Zonga Coco tomesani", "Soki yo olingi kokenda", "Bonne année ya bana Vea", etc. Jusqu'à la fin de l'année 59, il se distingue comme un grand chanteur et auteur-compositeur avec

des titres comme "Natali ye zoba", "Tango ekoki nakwela", "Natiaki yo motema kala mama"; etc. Le début de l'année 60 marque la rupture avec Franco car il va rejoindre avec Brazzos, Grand Kalle et d'autres musiciens de l'African Jazz pour la Table ronde de Bruxelles de 1960. A l'occasion, il va enregistrer les chansons "Nakufeli boboto", "Sentiment emonani".

De retour à Kinshasa, il monte en 1961, l'orchestre Negro Succès en faisant recours à Bombolo Bolhen et Brazzos. Après diverses interventions, Vicky Longomba réintègre l'Ok Jazz en 1962 et devient le président du conseil d'administration de l'orchestre transformé en une société commerciale. Il va y rester jusqu'en 1969, l'année de leur séparation définitive.

Quittant à l'amiable son ami Franco, il fonde l'orchestre Lovy du Zaïre avec des chanteurs Bumba Masa et Flamy Kiyika. Des ennuis de santé vont l'éloigner de la scène en 1974 et il la reprend ensuite timidement en évitant les bruits des instruments. Ses apparitions en public se font rares dès 1976 et il se lance dans les affaires tout en faisant des prestations musicales sporadiques.

Il rechute en 1981 et est évacué en Europe pour des soins appropriés et depuis lors sa santé évolue en dents de scie. Vicky Longomba quitte la terre des hommes le 12 mars 1988.

Herman Bangi Bayo



Naweli boboto de Vicky Longomba : je suis victime de ma gentillesse

En perspective de la tenue de la Table ronde politique de Bruxelles de 1960, Thomas Kanza demande aux musiciens de deux grandes formations African Jazz et Ok Jazz de constituer une équipe pour agrémenter les moments de détente des participants à ladite conférence.

Ayant été contacté, Franco décline l'offre mais Vicky Longomba accepte de se joindre son ami d'enfance Kalle Jeff suivi d'Armando Brazzos. Ils feront équipe avec d'autres musiciens

d'African Jazz tels Roger Izeidi, Dr Nico, Déchaud Bruxelles et Franco en profite pour l'exclure de



Mwamba et Petit Pierre. L'équipe se rend à l'orchestre et prendre seul la commande. Après avoir

eu vent de son éviction, Vicky Longomba lui répond à travers cette chanson "naweli boboto". Au retour, il fonde l'orchestre Negro succès en faisant recours à Brazzos et Bombolo Bolhen. Vicky Longomba et Franco Luambo finissent par se réconcilier en 1962, sous la médiation du ministre des Affaires Etrangères Justin Bomboko. Vicky Longomba va y rester jusqu'en 1969, après cette séparation définitive, il crée l'orchestre Lovy du Zaïre.

Herman Bangi Bayo

Naweli Boboto

Yakotonga mabe mingi tata
Ce n'est pas bon de parler derrière
mon dos
Eleko nini nga bungisi
Quel est ton bien que j'ai perdu ?
Olobela nga nzoka vis-à-vis
Dis-le moi franchement
soki niongo na kofuta
si j'ai ta dette, je vais la payer
Nakowela se boboto na nga
Je privilégie ma gentillesse
nga mwana nakokufa na zoba
je vais mourir bêtement

nalakaka mama na nga libela po
na yebisi yo
je te le dis que je vais informer ma
mère
Aya o ayiyolela aya o
Oyebaka nga mobali po na ndako
layi ya ndonge ebota
Sache mon ami que les insectes
ont élu domicile chez moi
Oyebaka mama nga mobali po na
ndako layi ya ndonge ebota
Sache maman, moi ton fils, les
insectes ont fait leur foyer chez

moi
Aya o ayiyolela aya o
Nakokamwa mingi vraiment
Je suis très étonné
oyo nde mboka etumba baninga
ce monde est un champ de bataille
mes amis
oyebisa mama ayokaka atala
mwana pamba te
dis à ma mère qu'elle ne minimise
pas cette affaire

Report concert acoustique VIP de Reddy Amisi



E-Journal Kinshasa (EJK), partenaire de Reddy Amisi dans l'organisation de la soirée VIP Suka mbula prévue ce 18 décembre 2020, informe invités et mélomanes qu'en raison des mesures prises par les autorités sanitaires d'instaurer un couvre-feu à partir de la date précitée, le concert acoustique prévu à cette occasion est reporté. Protocole sanitaire oblige ! Le comité vous prie de l'excuser et promet de revenir vers vous au plus vite dès que la mesure sera levée pour vous donner un nouveau rendez-vous. Dans l'entre-temps, il vous souhaite une agréable et fête de Noël et une excellente traversée de l'an neuf.

EJK

Journée hommage à Grand Kalle

Message de remerciements aux participants

Mercredi 16 décembre 2020, Musée national. Le comité d'organisation de la journée hommage à Joseph Kabasele Athanase Kabasele Tchamala, Grand Kallé Jeff, remercie les éminents professeurs intervenants et surtout le 125 participants sous la conduite de madame la commissaire générale en charge de la culture, Yvette Tabu, présente à cette cérémonie de commémoration. Le maître des maîtres, Grand Kallé, aurait eu 90 ans ce jour. Yvette Tabu y était à trois titres : d'abord représentante du gouverneur de la ville, officielle et ensuite fille de Tabu Ley. Comme on évoquait Kallé, quoi de plus normal qu'on le revisite en chansons. D'entrée, Indépendance cha cha, hymne des indépendances africaines exécuté, de main de maître par l'orchestre de l'INA dont les composantes ont montré toute la virtuosité, puis d'autres tubes aussi avec une intervention magistrale de Verckys Kiamwangana au saxo, avec en clôture «Ambiance» (Kallé Katho) et enfin Kellya. Tout en finesse...

Nos remerciements s'adressent également à Jean-Pierre Kambila qui à brillamment accompagné l'orchestre de l'INA durant les intermèdes musicaux puisés dans le répertoire bien évidemment de celui dont on commémorait l'anniversaire de naissance. Que tous trouvent à travers ces lignes l'expression de notre gratitude. Pour d'autres détails lire EJK édition du week-end.

Pour le comité d'organisation
JP EALE IKABE
Manager Producteur.

Compte-rendu de la journée hommage de Maître des maîtres, Grand Kallé Jeef Kabasele organisée le 16 décembre 2020 au Musée national

1. Après avoir signé le 30 novembre 2020 un partenariat avec Monsieur Nono Kabasele, liquidateur de la succession Joseph Kabasele (par ailleurs fils aîné du défunt), E-Journal Kinshasa a relayé l'information, via la presse, prenant langue avec les experts en musique pour organiser une journée d'hommage à Grand Kallé à l'occasion de ses 90 ans s'il était encore en vie.

2. Lieu retenu pour ce faire : Musée national de la RDC

3. Au programme : interventions de quatre orateurs, les Professeurs Yoka (DG de l'INA), Manda Tchewwa (DG du Ciciba), Dr Mayengo (critique d'art et écrivain) et Jean-Pierre Nimy Nzonga (écrivain). Avec la participation de l'orchestre de l'INA intervenant pour les intermèdes musicaux avec agrémenté la cérémonie.

4. Bona Masanu, par ailleurs directeur de publication de E-Journal Kinshasa en a assuré la présentation en qualité de maître de cérémonie suivi

de l'interprétation de la chanson «Indépendance cha cha» en guise d'introduction.

5. Intervenants

Le Prof Yoka a loué l'initiative de l'organisation de cette rencontre qui a permis non seulement de se souvenir de l'icône de la musique africaine qu'est Grand Kallé mais également de réécrire l'histoire de la musique congolaise moderne. Rappelant à l'assistance dans quelles circonstances il a fait sa connaissance, lui très jeune résidant à l'époque

au 122 de la rue Kitega alors que Grand Kallé et son groupe répétaient à une habitation contiguë à celle de ses parents, au numéro 124. Et il a par ailleurs fait mention de l'évolution du dossier de l'inscription de la rumba sur la liste du patrimoine immatériel de l'humanité sous la direction des deux ministères de la culture de deux Congo.

Lui succédant, le Prof Manda Tchewwa a fait part de la production d'un ouvrage en deux tomes sur cet immense artiste

Suite en page 15

Compte-rendu de la journée hommage de Maître des maîtres, Grand Kallé Jeef Kabasele organisée le 16 décembre 2020 au Musée national

Suite de la page 14

de plus de 1000 pages en phase terminale, à sortir en février 2021 à l'occasion du 34ème anniversaire de son décès. Relevant que tout ou presque y est contenu grâce notamment aux témoignages de la famille biologique et des amis, aux archives et à ses propres recherches.

Pour sa part, le Dr Mayengo s'est appesanti sur la discographie de Kabasele Tshamala en mettant en avant ses talents et qualités intrinsèques ainsi que l'environnement dans lequel il a évolué pour en arriver là. Il a indiqué qu'à l'accession de notre pays à l'indépendance, celui-ci n'avait pas encore d'hymne national et qu'à la place c'est la chanson «Indépendance cha cha» qui a fait office. Le «Debout Congolais» est venu donc après, a-t-il rappelé.

Quant à Jean-Pierre Nimy Nzonga, il a battu en brèche tout en fustigeant la rumeur selon laquelle Kabasele composait moins et ne chantait plus que les chansons des autres. Il a remis les choses dans leur contexte en soulignant que Grand Kallé était au départ un chanteur de studio. A ce titre, il mettait sa voix sur nombre des morceaux sur lesquels le patron

du studio lui demandait de placer sa voix. Et il y imprimait son style qui a marqué les esprits.

Très de peu de temps, a-t-il précisé, pour que lui-même écrive les siennes propres. Ajoutant que ses talents étaient indéniables, Kabasele a été énorme dans ses prestations en mettant tout le monde d'accord par ses capacités plurielles. Non sans noter que toutes les chansons portant sa signature et au-delà sa voix sont restées des chefs-d'œuvre que l'on fredonne encore jusqu'à ces jours.

L'orateur qui a été plus prolix a indiqué que Kallé a été le premier Congolais à avoir mis sur pied un groupe musical bien structuré et une maison d'édition (Surboum African Jazz).

Toujours lui, il est le premier d'entre nous à avoir offert un équipement musical à l'OK Jazz de Franco Luambo notamment. Au regard de tout cela, dira Nimy Nzonga, il est «le maître des maîtres» car bon nombre des célébrités dont Rochereau Tabu Ley, Jeannot Bombenga, Nico Kassanda, sont de son école.

Présente à cette cérémonie et représentant le gouverneur de la ville, la ministre provinciale en charge de la Culture et des Arts, Yvette Tabu, s'est

félicitée de l'organisation de cette journée en hommage à ce monument de la musique congolaise après celle destinée à Tabu Ley en appuyant l'idée d'honorer les grands de ce domaine comme Franco Luambo et tant d'autres qui le méritent. De la reconnaissance également pour avoir apporté beaucoup dans l'écriture de plus belles pages de ce qui a, entre autres, élevé notre pays en faisant entendre sa voix même dans des sphères insoupçonnées rien que par la musique. Donnant sa caution quant à sa participation dans la construction d'un Panthéon pour ces têtes couronnées qui font notre fierté.

Clôture cette série d'interventions, Nono Kabasele, n'a pas tari d'éloges à l'endroit des organisateurs de cette cérémonie pour avoir rappelé la mémoire de celui dont il est le fils aîné devenu à son tour, au fil du temps, admirateur pour l'ensemble de sa grandiose œuvre. Il a profité de l'instant pour annoncer la création de la Fondation Joseph Kabasele Tshamala (FLKT) ainsi que le transfert le 11 février 2021 de la dépouille de son défunt géniteur à la Nécropole Entre terre et ciel.

Débutée à 12h, cette

cérémonie s'est refermée trois heures après tout en rythme avec la remise à la surface de la mémoire de la première œuvre de Rochereau «Kellya» chantée par Kallé en 1959. Une brillante interprétation du groupe musical de l'INA auquel, d'entrée de jeu Jean-Pierre Kambila, (natif de Saint Jean actuel Lingwala) a prêté main-main-forte au chant, ponctuée par l'intervention tout aussi magistrale du saxophoniste Verckys Kiamwangana (ancien sociétaire de l'OK Jazz et patron de l'orchestre Vévé) qui a enfourché son instrument de prédilection, le saxo, avec une virtuosité qu'on lui connaît.

A la grande satisfaction de l'assistance et on a pu apprécier quelques pas de danse exécutés par certains participants qui n'ont pas pu résister à l'envie. C'est dans cette atmosphère enjouée que les 125 participants ont pu au passage admirer dans le lobby du Musée l'exposition-photos du Grand Kallé avec des photos tirées sur le Net et sur l'album familial avant le cocktail offert par E-Journal Kinshasa.

Kinshasa, le 16 décembre 2020

**Rapporteur:
Jean-Pierre Eale Ikabe**

Journée d'hommage à Joseph Kabasele Tshamala

Mise en lumière des talents intrinsèques et capacités plurielles de Grand Kallé...

On ne pouvait pas mieux évoquer le nom illustre de celui qui a marqué les esprits dès l'aube de l'indépendance (1960) sans qu'on y mette du rythme. E-Journal Kinshasa, en collaboration avec l'Institut national des arts (INA) a pris sur lui l'initiative d'organiser, mercredi 16 décembre 2020, au Musée national à un jet de pierre du Palais du peuple, cette cérémonie en hommage à Joseph Kabasele Tshamala, plus connu sous le surnom de Grand Kallé. Une rencontre à laquelle prenait également part notamment la ministre provinciale en charge de la culture, Yvette Tabu. Mais avant d'entrer dans le vif du sujet, des chiffres d'abord avant les mots pour le dire ... Au préalable, 1930, qui renvoie à l'année de sa venue au monde; ensuite 1983 qui marque celle où il le quitte; 53 c'est le nombre d'années vécues; voilà 37 ans depuis qu'il est parti dans l'au-delà, il aurait eu 90 ans, ce jour-là... Organisée sur fonds propres, au terme de la signature, le 30 novembre 2020, du partenariat entre E-Journal Kinshasa, représenté par son fondateur, Jean-Pierre Eale Ikabe, et Nono Kabasele (fils aîné de son père du même nom), cette journée a permis

de mettre en lumière les talents intrinsèques de cette icône de la musique ainsi que ses capacités plurielles qui l'ont particulièrement distingué. Les quatre orateurs l'ont souligné,

l'héritage de son père, a, entre autres, annoncé la mise sur pied de la Fondation Grand Kallé. Au demeurant, les différents exposés étaient ponctués d'intermèdes musicaux exécutés

joint à l'assistance, y a apporté du sien quand il a embouché son saxo pour accompagner le dernier morceau entonné. Belle atmosphère enjouée qui a eu le chic de mettre les fourmis dans les



chacun en ce qui le concerne, en l'occurrence le Pr Yoka Lye Mudaba, Manda Tchewwa, le Dr François Mayengo et Jean-Pierre Nimy Nzonga, tous des musicologues de haut vol. A cette occasion, la commissaire générale à la Culture et aux Arts, Yvette Tabu, a dévoilé le projet de l'édification d'un Panthéon en vue d'honorer les grands de ce domaine et perpétuer leurs œuvres. Quant à Nono Kabasele, en sa qualité de liquidateur de

avec maestria par l'orchestre de l'INA dont les composantes ont donné la preuve de leur virtuosité.

La chanson mythique "Indépendance cha cha" a, d'entrée, donné le ton de cette cérémonie avec l'apport non moins remarquable du sémillant Jean-Pierre Kambila (au chant) qui a montré l'étendue de ses aptitudes dans l'interprétation de quelques morceaux de cet immense artiste. Verckys Kiamwangana, qui s'est

jambes de quelques-uns qui, sans se faire prier, se sont laissés aller à quelques pas de danse. Après coup, ce beau monde est allé visiter l'exposition des photos de Kabasele Tshamala qui a été donnée à apprécier par les organisateurs avant de poursuivre des échanges, devisant en toute convivialité lors du cocktail à un étage plus bas, au jardin du Musée national. Tout était bien et a bien fini...

Bona MASANU



E-TELE KASANGULU
organise

une visite de
Père Noël
aux enfants de
KASANGULU
à l'espace **BIKEKO**

PROGRAMME
Concert dans l'eau, Carnaval, Distribution des cadeaux,
Humours, Comédies, Photos

Collation et rafraichissement
Photo souvenir

Paf 10\$

25
décembre
2020

de
12h00
à
18h00




Respectons le Protocole sanitaire

PÈRE NOËL
à Kasangulu avec les enfants
à l'espace **BIKEKO**

par
E-TELE KASANGULU

PROGRAMME
- concert dans l'eau
- carnaval
- distribution des cadeaux
- humours
- comédies
- photos

Collation et rafraichissement
Photo souvenir

Paf 10\$

25
décembre
2020

de
12h00
à
18h00




Respectons le Protocole sanitaire

Père Noël
avec enfants
à l'espace **BIKEKO**
KASANGULU

Plusieurs activités au programme
Concert dans l'eau, Carnaval, Distribution des cadeaux,
Humours, Comédies, Photos ...

Collation et rafraichissement
Photo souvenir

E-TELE KASANGULU

Paf 10\$

25
décembre
2020

de
12h00
à
18h00




Respectons le Protocole sanitaire

E-TELE KASANGULU
organise

UNE VISITE DE PÈRE NOËL
aux enfants de Kasangulu
à l'espace **BIKEKO**

PROGRAMME
- carnaval
- distribution des cadeaux
- humours
- comédies
- photos

Collation et rafraichissement
Photo souvenir

Paf 10\$

25
décembre
2020

de
12h00
à
18h00




Respectons le Protocole sanitaire